

PROCÈS-VERBAL

De la séance du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue par conférence téléphonique au siège social de la CMQ au 1130, route de l'Église à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, à 11 h 45, le 16 septembre 2008.

Sont présents :

M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
M^{me} Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente du comité exécutif
M^{me} Anne Ladouceur, conseillère de la Ville de Lévis
M. François Picard, conseiller de la Ville de Québec

Est absent :

M. Michel Giroux, préfet de la MRC de la Jacques-Cartier

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général
M^e Pierre Rousseau, secrétaire-trésorier

Ouverture de la séance

Le président ouvre la séance. Il est constaté le quorum et la suffisance des avis de convocation.

Appel d'offres de services professionnels pour le mémorial du pont de Québec

Résolution n° E-2008-67

D'accepter le devis d'appel d'offres, incluant la grille d'évaluation, des services professionnels requis à la réalisation du mémorial du pont de Québec (partie Rive-Sud) joint en annexe au mémoire du 12 août 2008 du secrétaire-trésorier.

De procéder selon ce devis à un appel d'offres sur invitation auprès des firmes mentionnées ci-dessous pour l'obtention des services professionnels requis à la réalisation du mémorial : Atelier 21 (Charles Garant) / Gilles Duchesneau, Fontaine & Gauthier, Réjean Lafleur, architecte, Anne Carrier Architectes, Régis Côté et associés, architectes, Robitaille Larouche, Déry, architectes, ABCP Architecture et urbanisme, Boudreau Fortier Architectes, Crof Pelletier architectes.

De former un comité d'évaluation des offres qui seront présentées composé de M^e Pierre Rousseau, secrétaire-trésorier de la CMQ, MM. Gilles Dupuis, David Gagné et Dany Lachance de la Ville de Lévis, M. Serge Forest de la Ville de Québec ou la personne désignée par sa supérieure M^{me} Francine Bégin advenant impossibilité pour Serge Forest de participer aux travaux du comité.

Référence : Mémoire du 12 août 2008
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Levée de la séance

Et la séance est levée.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE